

RAPPORT D'ACTIVITES

2018



ACSEH asbl

<http://acseh.be>

Siège administratif

Chaussée de Boondael 6 bte 14

1050 Bruxelles

0479 18 16 77

acseh.asbl@gmail.com

Siège social

Rue Jules Lejeune 46

1050 Bruxelles



TABLE DES MATIERES

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE	3
1. AU SEIN DE L'ASSOCIATION	4
1.1. ASSEMBLÉES GÉNÉRALES	4
1.2. CONSEILS D'ADMINISTRATION	5
2. L'ACCORD DE COLLABORATION ACSEH-FISSAAJ	7
3. DOSSIERS	9
4. LA PLACE DE L'ACSEH DANS LE SECTEUR	12
5. L'INTERFÉDÉRALE	13
6. BILAN 2013 - 2018	14
7. PERSPECTIVES 2019	19



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Anne Jacques, Présidente de l'ACSEH depuis 2012,
dresse un bilan de l'année 2018 qui aura été la dernière année d'exercice de son mandat.

Une année de transition

Ce rapport d'activités 2018 est semblable aux années précédentes : assemblées générales, conseils d'administration, workshops, services divers aux membres se sont succédés d'une année à l'autre sans tout à fait se ressembler.

Nos membres auraient souhaité enfin disposer des nouveaux arrêtés d'application du dernier décret Inclusion. Hélas, cette législature n'aura pas réussi à lever le défi malgré l'investissement de l'Interfédérale lors des nombreux travaux organisés pour en finaliser l'écriture. Nos attentes et nos espoirs sont donc reportés après les élections régionales.

En avril, notre secrétaire permanente, Anne Lesoile, nous quittait pour bénéficier d'une retraite que nous lui avons souhaitée heureuse après l'avoir remerciée pour le travail accompli. Dès juillet, nous avons accueilli son remplaçant, Marc Thomas, qui s'est rapidement intégré et investi dans notre fédération. Grâce à l'accord de collaboration FASSAAJ - ACSEH, nos intérêts mutuels sont rencontrés et le secrétaire permanent en est l'articulation qui permet au système de fonctionner au mieux.

Le conseil d'administration s'est complété et renouvelé, la génération suivante monte en ligne et a rejoint les fondateurs. La relève assurée, le temps est venu de renouveler la présidence pour encourager les énergies émergentes et apporter un nouveau souffle. C'est ainsi que, dès 2019, Annick Segers présidera l'ACSEH et portera la voix de la fédération partout où cela s'avérera nécessaire et utile aux missions de ses membres.

Après 20 années d'existence, la volonté de fédérer tous ceux qui œuvrent à offrir le meilleur service aux personnes en situation de handicap reste une valeur essentielle.

Merci à tous les membres pour leur confiance et leur collaboration.

Anne Jacques



1. AU SEIN DE L'ASSOCIATION

1.1. ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

- Nombre de membres

- L'AG est composée de 36 membres pour 45 centres (21 pouvoirs organisateurs)

- Trois assemblées générales ont été programmées au cours de l'année.

- Points inscrits aux ordres du jour et thèmes de réflexions/échanges entre membres

- Budget 2018
- L'hébergement, la GD, le double diagnostic et les listes d'attente prioritaires, le répit, contention.
- Futurs arrêtés
- Décret inclusion
- Accords du non-marchand : négociations (Phare et BRUXEO)
- Prime unique 2018
- Inspections thématiques/agréments
- Contributions financières des PH
- Administration des biens et de la personne
- Normes
- Gestion financière des centres
- Fixation du montant des cotisations des membres
- Retours du Conseil Consultatif et échanges sur les thèmes abordés
- Protocole d'accord sur les soins infirmiers
- Réforme 107 (santé mentale)
- Fonds bec
- Agréments
- Nouveau formulaire Irisbox
- Vieillesse des PH
- Mémoire 2019
- RGPD
- Transports
- Plan grande dépendance
- RTT
- Règlement de travail
- Questions législation sociale
- Rémunération et engagement de directeurs

- Workshop

- Participations financières, réductions & gestion des présences



- Retour des réunions

- CP 319 et SCP 319.02
- FEDAP : rencontre des fédérations et associations de parents
- FEDEPRO : thèmes et journées de formation
- Retour du Conseil Consultatif
- Retour des réunions en Cabinet
- Rencontre FISSAAJ – ACSEH

- GT interne

- Groupe de travail « FEDAP »
- Groupe de travail « Nouveaux Arrêtés »

- Membres - Départs et démissions

- Samia Ammara - Hama 1

- Accueil de nouveaux directeurs

- Gérard Preszow – CJA La Bastide

1.2. CONSEILS D'ADMINISTRATION

- Nombre de membres

- Le CA est composé de 10 administrateurs.

- Cinq conseils d'administration ont été programmés au cours de l'année.

- Renouvellement

Lors de l'AG du 16 mars 2018, un renouvellement des membres du CA a été effectué. Les enjeux qui ont motivé cet important changement au sein du conseil d'administration de l'ACSEH s'explique par la proximité de fins de carrière de certains administrateurs en place. D'où la nécessité, pour assurer la pérennité de l'institution, d'avoir, au sein de sa direction, des membres plus jeunes assurant la relève. Préalablement, les candidats ont été recrutés via un conseil d'administration qui a été élargi aux membres de l'AG qui souhaitaient s'investir. Le choix des candidats a été partiellement motivé par les élections au Conseil Consultatif (par souci d'efficacité, les membres du CC font généralement partie du conseil d'administration). Il a été prévu qu'un accompagnement se fasse par quelques « anciens » toujours présents.

Les membres présents ou représentés valablement au sein de l'assemblée générale et conformément aux règles en vigueur dans les statuts de l'asbl ont voté et élu comme membres du conseil d'administration, à la majorité absolue des voix exprimées, les personnes suivantes :

- Daphné Foucart – La Famille
- Moïra Fragnière – La Passerelle



- Catherine Provoost - Hoppa
- Isabelle Van Cutsem – La Clé
- Françoise Vanroessel – Les Weigelias

- Ont été réélus :
 - Jacques Begasse – Les Tropiques
 - Axel Godin – Creb Solidaritas
 - Anne Jacques – Hama 2
 - Vincent Stainier – La Clairière
 - Annick Segers - Farra

- **Départs et démissions**
 - Danielle Van Den Bossche (Creb)

- **Ordres du jour - thèmes divers**
 - Représentation au Conseil consultatif (nouveaux candidats)
 - Renouvellement des membres du CA
 - Gestion quotidienne de la fédération
 - Plan stratégique de la fédération
 - Accord de collaboration FISSAAJ – ACSEH
Recrutement/sélection d'un(e) candidat(e) du poste de secrétaire permanent
 - Conseil Consultatif
 - Accords du non marchand
 - Arrêtés d'exécution CJ/CH
 - Administration des biens et des personnes
 - Suivi des réunions BEC
 - RGPD
 - Inspections COCOF (agrément- thématiques)
 - Contention
 - Mémoire 2019
 - RTT comptables
 - Programmation de workshops
 - Rapprochement FISSAAJ - FIAS-ACFI- UNESSA dans le cadre de l'accord de coopération ACSEH-FISSAAJ
 - Répartitions des postes dans le réseau (UFFIPRAH/CP 319 et SCP 319.02)
 - CP 319 et les divers fonds sociaux
 - Décrets, arrêtés et rencontre COCOF + amélioration des services PHARE



2. ACCORD DE COLLABORATION ACSEH-FISSAAJ

Les deux fédérations ont signé un accord de collaboration qui a pour objet de soutenir voire de renforcer la représentativité de l'ACSEH et de la FISSAAJ en Région de Bruxelles-Capitale. La coopération définie entre les deux parties a rencontré les attentes mutuelles de chacun des partenaires et permis d'étendre sa présence dans les différents organes de pouvoirs et de représentation.

- Réunions de collaboration

- Mises au point sur la collaboration entre ACSEH – FISSAAJ sur la collaboration initiée en 2013 et échange sur des points d'actualité
- Recrutement/sélection d'un(e) candidat(e) pour le poste de secrétaire permanent, sur base d'un profil défini d'un commun accord
- Accord de collaboration entre l'ACSEH et la FISSAAJ pour la représentation auprès de BRUXEO (via le mandat FISSAAJ) des intérêts bruxellois concernant les accords du non-marchand

- En 2018, ces synergies se sont traduites par la présence et l'échange de délégués lors de

- 2 assemblées générales de l'ACSEH
- 8 Conseils sectoriels AAPH + 1 AG sectorielle (Namur)
- Participation à diverses réunions externes, FEDEPRO, UFFIPRAH, CP 319.02, etc.

- La participation logistique avec notre partenaire, nous a permis d'échanger des informations et de disposer d'aides spécifiques sous forme

- D'aide technique, juridique et administrative
- D'aide à la recherche d'information concernant la législation
- D'aide à la recherche de documentation
- D'incitation à l'échange d'informations concernant la législation ou de la mise en œuvre de mesures politiques à l'encontre du secteur
- De soutien à la gestion financière du personnel
- D'utilisation des locaux
- De développement de d'échanges de pratiques entre les deux régions

- Accord de collaboration ASAH-BXL/FISSAAJ

Courant septembre 2018, à la demande de l'ASAH Bruxelles, une rencontre s'est tenue au siège social de la FISSAAJ en présence du secrétaire permanent de l'ACSEH. Tout comme notre fédération, l'ASAH-Bruxelles a fait offre de collaboration étroite avec la FISSAAJ. Les raisons en sont, entre autres, le fait régional et le transfert de compétences (PHARE, ANMB, concertation sociale, charge de travail de représentation, synergie indispensable, représentativité, BRUXEO).



Côté FISSAAJ, comme pour l'ACSEH, ce nouvel accord est vu comme une opportunité d'accroître la présence et légitimité de nos fédérations en Région de Bruxelles-Capitale, une volonté également partagée par l'UNESSA (dans le cadre du rapprochement FISSAAJ- FIAS-ACFI – UNESSA, voir ci-après). La possibilité de créer, prochainement, un pôle « secteur handicap en Région de Bruxelles-Capitale » au sein de la FISSAAJ (de l'UNESSA) est également perçue comme une opportunité à saisir (un poste plein temps qui sera, d'ici quelques mois, transféré de l'ASAH-BXL à la FISSAAJ).

- Rapprochement FISSAAJ - UNESSA

Au cours d'un CA programmé en octobre, Daniel Thérasse, Directeur général de la FISSAAJ, a présenté aux administrateurs le projet de rapprochement entre la FISSAAJ, la FIAS-ACFI et L'UNESSA.

Points développés

- L'identité de l'UNESSA : issue de la fusion entre la FIH (Fédération des Institutions Hospitalières) et la FNAMS (Fédération Nationale des Associations Médico-Sociales), l'organisation patronale fédère près de 300 structures dans tous les domaines du secteur des soins de santé réparties en Wallonie (hôpitaux, polycliniques, maison de repos/soins, résidences-services, - centres de soins de jour/accueil de jour, ETA, institutions d'hébergement pour personnes handicapées, services d'accompagnement pour personnes handicapées, etc.)
- Le projet de rapprochement en lui-même, en en rappelant les raisons et principes essentiels :
 - Importance d'opérer des rapprochements entre fédérations dans un contexte de future réduction des budgets publics suite aux transferts de compétences après 2025 (6^{ème} réforme de l'Etat) et en l'absence de projection quant au moyen octroyé aux politiques sociales après 2025. D'où la volonté d'un rapprochement entre fédérations pour avoir plus de poids et se faire davantage entendre auprès des interlocuteurs publics et politiques
 - S'organiser et faire corps ensemble, dans le respect des missions et de l'autonomie des uns et des autres au sein de chaque secteur
 - Volonté de l'UNESSA de renforcer sa présence en Région de Bruxelles-Capitale. L'UNESSA aura, dans sa forme future, un siège social à Namur et un siège d'exploitation à Bruxelles.
 - Les institutions que regroupera la FISSAAJ garderont toute leur force représentative
 - Pas de références idéologiques, ecclésiales ou autres au sein du projet UNESSA, celui-ci étant uniquement centré sur le volet humain



3. DOSSIERS

Un certain nombre de thèmes font partie des préoccupations habituelles d'une fédération telle que la nôtre, d'autres apparaissent en fonction de l'actualité du moment. Ainsi nous avons, entre autres, été particulièrement attentifs et actifs en 2018 au cours de la préparation des nouveaux arrêtés relatifs au décret inclusion (CJ/CH).

- Les futurs arrêtés

- La simplification administrative est en cours mais le but à atteindre et encore loin. En ce qui concerne les arrêtés d'application, ceux-ci ne sont pas prévus avant 2019. Un GT s'est organisé en interne pour travailler sur les nouveaux besoins en matière d'écritures des arrêtés.
- Ce groupe de travail a mis en exergue quelques points comme le manque de places et de moyens financiers, le manque de normes pour les différents types de personnel éducateurs, infirmier, médecins, services techniques, ...

- Accords du non-marchand – ACSEH-FISSAAJ-BRUXEO

- Grâce à nos accords de collaboration avec la FISSAAJ, nous avons la possibilité de participer aux GT de BRUXEO concernant le non-marchand bruxellois.
- Dans ce cadre du groupe de travail ANM constitué au sein de Bruxeo et du travail mené conjointement par la FISSAAJ, représentée par son conseiller juridique et l'ACSEH, représenté par son secrétaire permanent, nos fédérations ont pu faire entendre leurs points de vue dans le cadre du suivi du Protocole d'accord du non-marchand. Plus particulièrement sur les sujets suivants : création d'un fonds de gestion intersectoriel pour pouvoir recevoir les fonds nécessaires au financement de la mesure Prime unique 2018, liquidation de la Prime unique 2018 (processus de paiement), cadastre transitoire - personnel hors cadre – création d'une instance de concertation - mesures PFA et mobilité.

- La liste grande dépendance et liste d'attente centralisée

- Cette liste est souhaitée car elle permet de connaître les besoins non rencontrés. Les centres souhaitent y avoir accès. Il apparaît que chaque centre gère sa liste de manière différente. Il conviendrait que la COCOF détermine par une circulaire la manière dont les centres doivent gérer leurs listes d'attente. A l'analyse des problèmes liés à la liste centralisée, nous relevons entre autres points qu'il faut différencier la liste centralisée et la liste grande dépendance. Il faut que le PHARE dispose de moyens humains et techniques nécessaires à sa mise en œuvre. La liste centralisée doit être gérée par un service efficient qui ferait une pré-orientation des dossiers.



- L'hébergement, la GD, le double diagnostic

- L'accueil des personnes dites de GD demande des moyens humains plus importants que ceux actuellement prévus. Une étude effectuée par les centres concernés estime qu'il faudrait 30% d'encadrement en plus. Actuellement les conditions de travail dans les nouveaux centres récemment ouverts sont pénibles. L'accueil de ce type de handicap, nécessite un soutien très important tant pour les directions que pour les équipes en place. Ceci en particulier dans le cadre de troubles du comportement.
- Il faut prévoir également pour les personnes vieillissantes et âgées GD, des normes médicales adaptées.

- Mémorandum

- Quatre fédérations bruxelloises de centres d'hébergement, centres de jour et services d'accompagnement - représentant 99 établissements en Région de Bruxelles-Capitale - se sont réunies en bureau interfédéral pour élaborer un mémorandum commun en vue des élections régionales de mai 2019. Un groupe de travail de 6 personnes s'est constitué au sein de l'ACSEH afin de rédiger ce document, celui-ci s'est réuni à plusieurs reprises au cours du second semestre 2018.
- Le travail effectué au sein de l'ACSEH et de l'Interfédérale s'est donné pour but d'améliorer la qualité éducative, psychologique, sociale, thérapeutique, médicale et formative des institutions. Il est dû à l'expertise du personnel de terrain et se veut résolument positifs et constructifs. Dès son départ, il s'est efforcé, entre autres, de tenir compte de l'évolution actuelle du handicap (types de handicap, âges, modification des besoins et des gestions) et de privilégier une vision à long terme.

- Gestion financière des centres

- Les centres souhaitent pouvoir provisionner les subsides de fonctionnement non dépensés de l'année en cours pour l'achat de gros investissements futurs.

- Workshops

- « Participations financières, réductions & gestion des présences »
- Près de 25 membres ont participé à ce rendez-vous programmé dans le courant du second semestre 2018. Animant cette séance participative, Anne-Cécile Desmedt (Anais asbl) y aborda les points suivants : le calcul mensuel, les réductions (CJ/CH, moins de 21 ans/+), le dossier annuel (tableaux de présences et de facturations), facturations/payements et argent de poche.
- A la suite de ce workshop, très appréciée par les membres y ayant participé, son compte rendu fut posté sur le site de l'ACSEH donnant satisfaction aux membres n'ayant pu y assister.



- A vu de cette réussite, il a d'une part été décidé de donner une suite à cette thématique, provisoirement intitulée « Vers une simplification des tâches administratives - mise en commun de procédés efficaces » et d'autre part, de mettre sur pied une programmation de workshop au cours de l'année 2019 en fonction des souhaits thématiques des membres.
Sujets envisagés : Comment se préparer au mieux aux inspections de renouvellement d'agrément ?, mise à jour des documents officiels, nouvelles législations des asbl, gestion du personnel, justificatif et fonctionnement des cliquets, analyse des résultats des dossiers justificatifs, achats groupés/centrale d'achats, etc.
- Le but de ces ateliers participatifs est de mutualiser les bonnes pratiques et astuces de chacun (directions, personnel administratif et comptable) afin d'obtenir de précieux gains de temps, d'énergie et de meilleurs résultats. Il est également de sortir les directeurs de leur isolement, favoriser l'entraide (en particulier entre directions expérimentées et nouvelles directions), clarifier et simplifier les tâches administratives.

- Les inspections des centres

- Les inspections des centres de jour et d'hébergement sont encore trop souvent marquées par de l'incompréhension mutuelle. Les rapports sont parfois perçus par les centres comme critiques et désobligeants. Si certaines remises en questions sont justifiées, d'autres sont ressenties comme subjectives et traduisant une méconnaissance de la prise en charge des personnes en situation de handicap et de leurs particularités. Des rencontres avec le service d'inspection ont eu lieu afin de partager les préoccupations des uns et des autres, et d'orienter le débat vers des actions constructives.

- Contention

- La mise en place d'un groupe de travail et de réflexion sur la contention a été démarré en 2018 (Conseil Consultatif). Une première réunion a eu lieu en mars 2018. Malheureusement, suite à un problème de communication interne, le PHARE n'a pas été représenté à l'occasion. Une 2ème réunion a eu lieu durant le mois de mai, cette fois, une personne représentant le service PHARE y était présente.
- Vu le départ d'Axel Godin du Conseil consultatif, il n'a plus relancé ce groupe de travail par la suite (il en était le président). Il a pour projet, en 2019, de rédiger un projet d'adaptation de la circulaire de la COCOF.



4. LA PLACE DE L'ACSEH DANS LE SECTEUR

- Conseil Consultatif

Suite à l'Arrêté 2018/1269 du Collège de la COCOF portant nomination des membres du Conseil Consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux personnes et de la Santé, trois administratrices de l'ACSEH ont été nommées en septembre 2018 aux postes suivants (suite à un renouvellement) :

- Représentant les pouvoirs organisateurs :
 - Isabelle Van Cutsem (La Clé) : membre effectif
 - Catherine Provoost (Hoppa) : membre suppléant
- Représentant les experts :
 - Françoise Vanroessel (Les Weigelias) : membre suppléant

Ces mandataires ou experts sont intervenus aux cours des séances du CC sur les sujets suivants :

- Agréments des CJ et CH.
- Grande dépendance
- Répits et courts séjours
- Liste centralisée
- Protocole d'accords du non-marchand 2018-2019

- FED SCP319.02

- Annick Segers, mandatée par l'ACSEH, siège en CP319.02. Faute de disponibilité, elle n'a pu assister qu'à quelques réunions au cours de l'année 2018. Elle rend cependant compte des comptes rendus qui lui sont adressés, ce qui permet aux membres de suivre l'actualité des sujets qui y sont abordés.

- FONDS BEC

- Axel Godin, mandaté par l'ACSEH, assure la présence et la participation de notre fédération lors des réunions du Fonds BEC et en donne un retour d'information auprès de nos membres.
- Il est membre du comité de gestion de cet organe paritaire qui s'occupe de gérer les fonds de l'embauche compensatoire créés pour compenser les aménagements de fin de carrière dans notre secteur.
- L'utilisation de l'enveloppe annuelle s'améliore chaque année, ce qui permet d'augmenter les moyens humains dans les institutions. Depuis 3 ans un appel à projet d'un montant au départ de 2000 € (passé à 1600 € en 2018) par institution permet d'encore mieux utiliser l'enveloppe fournie par la COCOF (3.421.013,17€ en 2018).
- Nombre de réunion : 5.
-



5. INTERFEDERALE

Les fédérations bruxelloises se rencontrent de temps à autre et étudient des idées convergentes sur les grands dossiers à défendre tant auprès du cabinet, que de l'administration et des partenaires sociaux. L'interfédérale est composée de l'ACJB, l'ASAH-BXL, l'ANCE et de l'ACSEH.

Cette année, notre travail s'est focalisé sur 2 points essentiels :

Les nouveaux arrêtés

- Plusieurs rencontres ont eu lieu au cours des mois de mai et juin avec le Cabinet et l'administration pour débattre et négocier le prochain arrêté « services de logement inclusif ». Durant cette période, les membres ont été très réactifs et nous ont permis de revenir à chaque réunion avec des questions, des résultats et des remarques. Ces réunions ont été arrêtées après les vacances parlementaires sans beaucoup d'explication, si ce n'est financière. Ces nombreuses rencontres ont renforcé la cohésion entre les différentes fédérations.

Le mémorandum interfédéral 2019

- Outre la tenue de différentes réunions du groupe de travail constitué au sein de l'ACSEH, la rédaction du mémorandum a nécessité une collaboration soutenue entre fédérations afin de s'entendre sur une vision commune des constats et demandes qui y sont détaillés.

Principaux points abordés dans le mémorandum :

- Pour un refinancement du secteur de l'aide aux PH, un dialogue réel entre institutions, administration et Cabinet, une coopération entre entités fédérées, une adaptation de la législation (décret inclusion, grande dépendance, simplification administrative, subvention frais généraux personnalisés, Infrastructures, contributions financières des personnes handicapées, transport domicile/résidence).
- Autres points également abordés : la possibilité d'accueils supplémentaires, les actes de soins, le financement dans leur totalité des mesures fédérales et sectorielles imposées aux employeurs et, enfin, les différentes normes et fonctions

Voir également : point 3 - DOSSIERS

- Courrier et interpellation

- Courrier interfédéral - 09/03/2018 - Min. Fremault
- Sujet ; Augmentation des normes d'encadrement dans les centres pour adultes de grande dépendance



6. BILAN 2013-2018

RENOUVELLEMENT DE DIRECTIONS

Accueil de Directeurs	Départs	Années
3	0	2013
5	2	2014
1	1	2015
6	2	2016
4	3	2017
1	1	2018

Les chiffres représentent les accueils de nouveaux directeurs au sein des institutions par le jeu des départs et arrivées, les remplacements pour fin de carrières ou l'accueil des membres nouvellement cooptés.

EVOLUTION DU NOMBRE DE SERVICES AFFILIÉS

38 Services	2013
39 Services	2014
40 Services	2015
44 Services	2016
44 Services	2017
45 Services	2018

Si au cours des années 2013-2018 nous avons eu 3 institutions candidates pour devenir membres de l'ACSEH, le jeu des restructurations internes aux institutions existantes et des nouveaux adhérents a permis néanmoins, de comptabiliser 6 services affiliés en plus au cours de ce mandat.

NOMBRES DE CA ET D'AG

7 AG	6 CA	2013
7 AG	8 CA	2014
6 AG	7 CA	2015
6 AG	10 CA	2016
6 AG	6 CA	2017
2 AG	5 CA	2018

Evolution du nombre d'AG et CA.



GRANDS THÈMES ABORDÉS

2013	Arrêté : Taux de charge patronale – TCP Actes infirmiers : Protocole de soins Décret inclusion Mémorandum interfédéral
2014	Présentation du Mémorandum 2014 Les marchés publics L'hébergement, la GD + double diagnostic et les listes d'attente prio. Subsides Loterie Nationale
2015	Simplification administrative GT sur l'hébergement, la grande dépendance, les listes d'attente, les prioritaires et le double diagnostic Statut de « minorité prolongée » Groupe de travail logement inclusif et CJ Mise en place du site WEB Validation du règlement d'ordre intérieur
2016	TCP et Subsides Loterie Nationale
2017	La liste grande dépendance et liste d'attente centralisée L'hébergement, la GD, le double diagnostic et les listes d'attente prioritaires, le répit... Réflexion sur les futurs arrêtés Plan stratégique - consultation externe BSC FEDAP Inspection des centres
2018	Futurs arrêtés CJ/CH et Décret inclusion Accords du non-marchand - Prime unique 2018 Inspections thématiques/agréments Contributions financières des PH Nouveau formulaire Irisbox Vieillessement des PH Mémorandum 2019 RGPD Transports Grande dépendance RTT Représentation au Conseil consultatif (nouveaux candidats) Renouvellement des membres du CA Accord de collaboration FISSAAJ – ACSEH Recrutement/sélection d'un(e) d'un secrétaire permanent Workshops Rapprochement FISSAAJ - FIAS-ACFI- UNESSA dans le cadre de l'accord de coopération ACSEH-FISSAAJ



Certains thèmes sont récurrents et reviennent avec plus ou moins de force selon l'actualité et les changements de gouvernement. Néanmoins, au cours de ces 6 années il existe certaines constantes qui ont fait l'actualité et qui ont été récurrentes d'année en année.

WORKSHOPS ET INVITÉS EXTÉRIEURS

2014	Présentation CCT FISSAAJ GAMP Assureurs Audiris Facilitateur en énergie des bâtiments
2015	Présentation du projet des Pilotis
2016	Troubles du comportement et doubles diagnostics (guide des bonnes pratiques) Présentation de PEP'S et Transport et vie
2017	Vie sexuelle et affective, GDPR normes de sécurité informatique, Gestion financière des centres
2018	Présentation du projet de rapprochement entre la FISSAAJ, la FIAS-ACFI et L'UNESSA par Daniel Thérasse, directeur Général de la FISSAAJ Workshops : - Programme PEPS, sécurité de l'information - Participations financières, réductions & gestion des présences

Les workshops et présentations de projet programmés l'ont été à la demande des membres. Ceux-ci répondent à l'actualité du secteur ou des besoins des institutions.

GROUPES DE TRAVAIL

2013	Repositionner la fédération, ses missions et ses objectifs
2014	Elaboration du site WEB GT sur l'hébergement, la grande dépendance, les listes d'attente, les prioritaires et le double diagnostic Taux de charge patronale, enquête Enquête « le cadastre de nos institutions »
2015	Enquête TCP et Subsidés Loterie Nationale Financement des centres Journée de réflexion Site Web ROI Enquête statut « minorité prolongée »



2016	Groupe de travail Liste centralisée Journée de réflexion « Stratégique » Groupe de travail « amélioration des services COCOF » Groupe de travail sur « la grande dépendance » Groupe de travail « amélioration des transports pour PH »
2017	Groupe de travail « calculs subventions financières » Groupe de travail Liste centralisée Journée de réflexion « Stratégique » Groupe de travail « FEDAP » Groupe de travail « Qualité des places d'accueil » Groupe de travail « Nouveaux arrêtés » Groupe de travail « GDPR / sécurité informatique »
2018	Groupe de travail « Mémoire 2019 » Groupe de travail « Nouveaux arrêtés »

L'ensemble des groupes de travail organisés permet non seulement d'avoir une visibilité quant à l'orientation que nous souhaitons donner à notre Fédération, mais nous avons aussi un devoir d'alerte vis-à-vis des pouvoirs subsidiaires et des politiques quant à la difficulté de mener nos tâches à bien.

OBJECTIFS PROGRAMMÉS ENTRE 2014 & 2018

2014	⇒ Site web 😊 ⇒ Etablir un règlement d'ordre intérieur 😊 ⇒ Etablir une cartographie précise des membres de la fédération 😊 ⇒ Participation à la rédaction des arrêtés consécutifs au décret inclusion 😊 ⇒ Poursuivre l'interpellation des pouvoirs politiques à propos des conséquences financières dramatiques suite à l'application du TCP 😊
2015	⇒ Participation aux groupes de travail concernant l'écriture des arrêtés d'application du décret inclusion 😊 ⇒ Cellule de veille des dossiers TCP et Loterie Nationale 😊 ⇒ Dossier soins infirmier 😊 ⇒ Législation sur le statut de protection 😊 ⇒ Mise au vert : Plan stratégique et recentrage de nos valeurs associatives 😊 ⇒ Mise en route du site web 😊 ⇒ Mise à jour des CCT bruxelloises 😊



2016	⇒ Dossier soins infirmiers	😊
	⇒ Selon l'approbation de l'AG, le CA propose d'utiliser en cas de besoins les services :	
	- D'une société de consultance sur les marchés publics.	😊
	- D'une société de consultance sur les achats groupés.	😊
	- Constitution d'un cahier des charges pour un secrétariat social.	😊
	- Consultation d'un avocat dans les problèmes juridiques pointus.	😊
	- Recours à un service de consultance	
2017	⇒ Arrêtés Inclusion : Vigilance et réactivité lors des premières et secondes lectures	😊
	⇒ Vision et Stratégie : établir des collaborations avec le réseau du secteur / assoc parents	😊
	⇒ Rencontre et collaboration avec les structures ambulatoires intervenant auprès des centres à propos du double diagnostic (MAYA, Coupole de l'autisme ...)	😊
	⇒ Vie affective et sexuelle : rencontre avec les représentants de cette question (ADITI, Cocof, cellule V.A.S ...)	😊
2018	⇒ Remplacement de la secrétaire permanente	😊
	⇒ Organisation de workshops – thèmes demandés par les affiliés	😊
	⇒ Investissement de l'interfédérale dans l'écriture des arrêtés inclusion	😊
	⇒ Investissement de l'interfédérale dans l'écriture du mémorandum 2019	😊

A la lecture de l'ensemble du bilan 2013-2018, le conseil d'administration en place au sein de la Fédération ACSEH a tenu ses engagements quant aux objectifs qui étaient fixés par l'AG.

Nous n'avons pas repris la totalité des activités du CA qui a pour mission d'assurer la gestion journalière de la fédération, d'alimenter par un retour de réunion au sein de différentes instances officielles les informations collectées et tirer l'alarme si nécessaire !

C'est lui qui par son attention, détermine en partie les orientations et la mise en place des actions et impulse les actes à mener sur le long ou le court terme.

Le travail du CA, même s'il reste moins visible, n'en n'est pas pour autant moins actif au contraire.



7. PERSPECTIVES 2019

L'année 2018 aura été la dernière année d'exercice du mandat d'Anne Jacques, présidente de l'ACSEH depuis 2012. Durant toutes ces années, elle s'est efforcée à renforcer les valeurs de notre fédération et à mener à bien ses missions. Dès le début de l'année 2019, Annick Segers, administratrice, assumera sa succession. Ses premières priorités seront les suivantes :

- Au niveau politique

- Être attentif à la mise en place de la nouvelle législature
- Défendre les intérêts des services et de la personne handicapée via des rencontres pré ou post électorales
- Devenir une fédération incontournable à la vie politique bruxelloise
- Renforcer les liens avec les politiques
- Faire pression afin d'obtenir les nouveaux arrêtés

- Au niveau des services

- Rester vigilant lors de la rédaction des arrêtés SLI (Services de Logements Inclusifs) et SAJ (Service Activités de Jour)
- Continuer d'enrichir nos connaissances et pratiques au moyen de workshops
- Organiser des GT autour de sujets préoccupants

- Au niveau de la fédération

- Programmer une mise au vert (se voir ailleurs et autrement que dans le contexte quotidien du travail, réflexion supervisée par un animateur)
- Renforcer les liens et les actions en lien avec la FISSAAJ (UNESSA), développement d'un pôle bruxellois (coll. ACSEH, FISSAAJ, UNESSA, ASAH-BXL)

- Au niveau de l'interfédérale (ACJB, ASAH-BXL, ANCE, ACSEH)

- Renforcer les liens entre les fédérations ainsi que les actions